

Janvier 2021

N°69



INFORMATION MUNICIPALE

Dans ce numéro :

- ◆ Extension Ecole
- ◆ Aménagements quartier « Le Roc »
- ◆ Rénovation pavillons
- ◆ Véhicule électrique
- ◆ Pôle Santé
- ◆ Le Plantchot
- ◆ Finances publiques
- ◆ Etat Civil
- ◆ Vaccination Covid-19

En raison du contexte particulier de la situation sanitaire qui interdit les rassemblements, la traditionnelle cérémonie des vœux, habituellement organisée début Janvier ne peut avoir lieu.

Cette rencontre qui nous donne l'occasion de partager un moment de convivialité, de nous réunir le temps d'une soirée festive, nous aurait permis de dresser, comme à chaque fois, un bilan de l'année écoulée mais aussi de vous présenter la nouvelle équipe municipale.

Nous regrettons que ce temps d'échange ne puisse avoir lieu. Nous espérons pouvoir nous rattraper et je forme le vœu que rapidement, nous puissions revenir à une vie personnelle et professionnelle la plus normale possible, retrouver notre quotidien en toute liberté et sans contrainte.

L'année 2020 aura été une année éprouvante avec de lourdes conséquences tant au plan économique que social.

L'isolement subi suite aux confinements et autres contraintes commence à peser lourdement sur le moral. Les problèmes de l'emploi et de l'activité économique touchent toutes les familles directement ou indirectement. Nos commerces sont soumis à rude épreuve et certains sont fortement impactés financièrement par les fermetures à répétition. Le monde de la culture est aussi très touché.

Cette crise sanitaire sans précédent a aussi complètement perturbé l'activité dans la commune : fermeture de nos commerces « non essentiels », de nos salles municipales, paralysie de l'activité associative....

Une vie au ralenti, une période qui marquera probablement longtemps nos mémoires, mais qui nous fait prendre conscience de l'importance des rapports humains, des liens familiaux, de la solidarité.

Avec une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2020 et notre regret de n'avoir pu les accompagner dans les conditions habituelles, un salut particulier aux nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue parmi nous, et un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans la solidarité à l'image des masques confectionnés par les couturières bénévoles, je vous présente mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

*« Tout ce qui a un début a une fin,
mais chaque fin est le début d'un nouveau départ. »*

**Gardons confiance en notre capacité collective pour dépasser nos inquiétudes, nos difficultés et regarder l'avenir sereinement,
Faisons le vœu que 2021 nous réserve des jours meilleurs.**

Pascal VALLIERE, Maire de PEPIEUX



MAIRIE de PEPIEUX
50 Bd du Minervoix
11700 PEPIEUX

Tél : 04.68.91.41.12

Courriel :

mai-
rie.pepieux@wanadoo.fr

Site :

www.mairie-pepieux.fr

PRINCIPALES OPERATIONS DE L'ANNEE

TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE

Notre petit village s'agrandit tranquillement, la création d'un nouveau lotissement « Les Portes du Minervoises » en est un bel exemple.

Au fil des ans, la commune ne cesse d'accueillir de nouvelles familles qui scolarisent leurs enfants à l'école publique. Notre école communale possède actuellement 4 classes et totalise près d'une centaine d'élèves. Pour anticiper l'évolution du nombre d'enfants scolarisés et les accueillir dans les meilleures conditions possibles, un projet de création de 2 salles de classe, d'une annexe dédiée à l'accueil d'un A.L.A.E. (Accueil de Loisirs associé à l'Ecole) et d'une salle dédiée à un service de restauration scolaire a été mis à l'étude par la Municipalité.



Les dossiers déposés et les subventions accordées, les travaux ont pu commencer. Ils sont réalisés par les employés municipaux, chacun amenant son savoir-faire et ses compétences. Le projet global d'un montant estimé 415.000,00 € TTC bénéficie des aides de l'Etat, du Département et de la Région à hauteur de 65% du montant HT de la dépense.

AMENAGEMENT QUARTIER « LE ROC »

Si vous avez eu l'occasion de passer au lotissement du Roc, vous avez pu constater la dégradation importante de la voirie occasionnée par les racines des pins. Ces arbres ont été plantés par les enfants dans le cadre d'un projet scolaire il y a ... un bon nombre d'années ! Afin de réaménager la voirie, un projet a été présenté aux riverains concernés lors de 2 réunions, les 3 et 10 octobre 2019. Un réaménagement total est prévu : trottoirs, voirie et places de parking.

Ce réaménagement a commencé par l'abattage de certains pins. Les tronçons de bois -mis librement à la disposition des usagers- ont vite trouvé preneur !



Dès notification des subventions attendues, les travaux pourront être lancés. Si tout va bien, juste après l'été. Nous remercions les riverains pour leur patience.

RENOVATION DES PAVILLONS « LOTISSEMENT DU ROC »

Hors locaux professionnels, 44 pavillons et 8 appartements composent actuellement le parc locatif de la commune. Il est nécessaire d'entretenir régulièrement ces logements, d'où le programme de rénovation lancé sur les pavillons du lotissement du Roc.

A chaque départ, les logements sont restaurés et remis aux normes avant l'arrivée des nouveaux locataires. C'est ainsi qu'à ce jour, 18 logements ont été remis en état. Certains ont été totalement rénovés, d'autres transformés avec la création d'une chambre supplémentaire permettant ainsi d'accueillir des familles plus nombreuses. Un travail qui, même si réalisé par les employés municipaux, impacte fortement le budget communal. L'enveloppe dédiée aux travaux est de l'ordre de 80.000 €/an hors charges de personnel.

Nous vous rappelons que toute demande pour un logement doit se faire par le dépôt d'un dossier en mairie (la liste d'attente est malheureusement très très longue). Les attributions sont validées en conseil municipal.

ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE

La commune, sensible à l'environnement et à la transition écologique, a décidé d'investir dans l'achat d'un véhicule électrique dit « propre ». Un programme de financement mis en place par l'Etat et la Région, permet d'en atténuer le coût.

La dépense à la charge de la commune pour le véhicule de type Renault Kangoo représente un cout final de 8 000 €.

L'ACTUALITE DE LA COMMUNE ...

AU POLE SANTE

Installation depuis le 1^{er} janvier de Mme ANDRE Laurie en qualité de sage-femme.

La sage-femme est une spécialiste de la grossesse mais pas que ! Elle suit les femmes de la puberté à la ménopause. La sage-femme réalise les frottis, le dépistage des infections sexuellement transmissibles, les consultations de grossesse, la préparation à la naissance et à la parentalité, les consultations post-natales, la rééducation du périnée. Elle dispense aussi les soins nécessaires à la mère et au nouveau-né, ainsi que conseille les femmes sur l'allaitement et la contraception.

Elle se tient à votre disposition au 06 46 51 23 74.

LE PLANTCHOT

Ouverture au mois de Juin du café « le Plantchot » géré par Gilles et Karine LOLMEDE.

Après travaux, cet établissement a retrouvé tout son éclat et contribue à nouveau au maintien du lien social sur la Commune. C'est un nouveau lieu de rencontre particulièrement apprécié par notre jeunesse mais également par tous ceux qui redécouvrent un espace agréable et convivial dans le village.

Fortement impactés par la crise comme tous les professionnels du secteur, nous souhaitons à Gilles et Karine une reprise d'activité dans les meilleurs délais.



FINANCES PUBLIQUES

Dans le cadre d'une réorganisation du réseau des Finances Publiques (DGFIP) sur l'ensemble du territoire national, la gestion comptable de la commune a été reprise depuis le 04 janvier 2021 par le Service de Gestion Comptable de Carcassonne avec pour conséquence la fermeture de la Trésorerie de PEYRIAC-MINERVOIS.

Ce changement induit pour les usagers de nouveaux interlocuteurs et de nouvelles adresses administratives qui vous sont communiquées dans le dépliant « Questions, réponses Finances Publiques » publié à l'intention du public.

RAPPEL : Pour vos paiements en espèces dans la limite de 300,00 €, vous pouvez désormais vous rendre chez un buraliste agréé « Paiement de proximité ».

Près de chez vous :

- * Rieux-Minervois : Tabac Presse 2 Av du 24 août 1944
- * Olonzac : Tabac Presse 1 Allée Général de Gaulle
- * Lézignan-Corbières : Tabac Presse 31 Cours de la République

ETAT CIVIL 2020

Ils nous ont quittés :

Marie FERRIE	le 07 Janvier	André FABRE	le 12 Juin
Roger VILLELMINI	le 15 Janvier	Yvette MELLET	le 08 Juillet
Marie VIDALLER	le 30 Janvier	Georgette FRAISSE	le 23 Juillet
Ivette GIRARDON	le 11 Février	Thérèse ALBERO	le 30 Août
Monique ROUYRENC	le 14 Mars	Régis BELTRAN	le 27 Septembre
Denis ARQUIER	le 09 Avril	Albert ROUANET	le 23 Octobre
Jeanine GOUT	le 10 Avril	Josseline PLACE	le 26 Octobre
Jean ROSSETTI	le 16 Avril	Corinne ROQUERE	le 21 Novembre
Adèle ROQUES	le 04 Mai	Rufino JIMENEZ JUZGADO	le 28 Décembre

Ils se sont unis :

Mickaël GUIRAO et Mélodie, Aude CROUZILLES	le 03 Octobre
Marie BARSACQ et Clémence, Josette, Myrtille MAYNADIE	le 27 Octobre
Jean-Marc, Albert, Léonce CASTILLON et Brigitte ESTAMPE	le 05 Décembre
Cyril TORRA et Elodie, Frédérique, Rosalie SANTOUL	le 19 Décembre

Ils sont venus au monde :

Matteo MARCOS LOUBAT	le 23 Janvier	à CARCASSONNE
Iris, Marie, Alix VALLIER	le 05 Février	à NARBONNE
Lina OUIGHIL	le 06 Mars	à NARBONNE
Théo MICHAU	le 07 Juin	à CARCASSONNE
Margot SILVA	le 13 Octobre	à CARCASSONNE
Raphaël, José, Boris, Roger TORRA	le 20 Octobre	à NARBONNE
Pablo GUERRERO	le 11 Décembre	à CARCASSONNE

VACCINATION CONTRE LE COVID-19

Gratuite, la vaccination des personnes âgées de plus de 75ans vivant à leur domicile a débuté lundi 18 janvier 2021 dans des centres de vaccination. Un courrier d'information sera adressé par l'Assurance Maladie aux personnes concernées.

Comment prendre rendez-vous ?

- ♦ par téléphone au 0809 54 19 19 ou par internet sur le site www.sante.fr.

Centres de vaccination près de chez vous :

- ♦ Centre Hospitalier de Carcassonne, 60 Chemin de la Madeleine, 11000 Carcassonne
- ♦ Maison Médicale de garde de Carcassonne, 1 Avenue des Berges de l'Aude, 11000 Carcassonne
- ♦ Centre Hospitalier de Narbonne, Boulevard Dr Lacroix, 11100 Narbonne
- ♦ Maison médicale de garde de Lézignan-Corbières, 15 Boulevard Pasteur, 11200 Lézignan-Corbières
- Tél : 06 72 93 56 28
- ♦ Caserne des Sapeurs Pompiers, Route d'Oupia, 34210 Olonzac

RAPPEL DE L'IMPORTANCE DE LA VACCINATION : la vaccination est gratuite et recommandée. Le consentement de chaque personne est recueilli au préalable par un médecin.

Tant que l'épidémie n'est pas vaincue, il est nécessaire de rester vigilant et de continuer à observer les gestes et mesures-barrières : port du masque, distanciation, gel hydro-alcoolique, rassemblements inférieurs à 6 personnes.